

Complément d'informations aux familles (lycée)

I. Classes du cycle Lycée

Elles regroupent 704 élèves.

Surveillant général : M. Roland Muraccioli

Il répond au téléphone les lundis de 14h15 à 15h00, les mardis, jeudis et vendredis de 10h30 à 11h30.

Préfet de l'internat : M. Jean-Christian Dhavernas

Il répond au téléphone les lundis, mardis et jeudis de 21h15 à 22h.

A. Classes de Terminale

- **Directeur des classes de Terminale** : M. Robert Giroud
Il répond au téléphone :

Lundi :	de 09h00 à 09h45
Mardi et vendredi :	de 08h15 à 09h00
Jeudi :	de 15h15 à 16h00
- **Maîtresses d'externat** : Mme Anne-Sophie Nollet (matin) et Mme Valérie Mounier-Dharley (après-midi)
- **Surveillants d'internat** : Mlle Emilie Roux et M. Gabriel Dupuis
- **Professeurs principaux** : voir guide de l'année scolaire 2008-2009 déjà transmis

B. Classes de Première et Seconde

- **Directeur des classes de Première et Seconde** : M. Bruno Dupré
Il répond au téléphone :

Lundi :	de 14h15 à 15h00
Mardi :	de 11h15 à 12h00
Mercredi :	de 09h00 à 09h45
Jeudi et vendredi :	de 08h00 à 08h45
- **Maîtres d'externat** :

Première :	Mlle Marie Winkelmann (matin) et M. François Javaux (après-midi)
Seconde :	Mlle Gwénaëlle Honoré (matin) et M. Lionel Alcoverro (après-midi)
- **Surveillants d'internat** : Mlle Marine Lechenault et M. Simon Desgouttes
- **Professeurs principaux** : voir guide de l'année scolaire 2008-2009 déjà transmis

II. Indications pratiques pour l'année scolaire 2008-2009

Vous pouvez prendre connaissance des points suivants :

- dans le guide de l'année scolaire 2008-2009, qui vous a été transmis :
 - "Pour joindre l'Institution" P. 7
 - "Questions Pratiques" P. 12
 - Activités sportives P. 43
- Dans le carnet de correspondance remis aux élèves en début d'année
 - Etude P. 3
 - EPS et Dispenses P. 4 à 6
 - Infirmerie P. 7 à 8
 - Demande de rendez-vous P. 9 à 12
 - Absences, retards P. 13 à 16
 - Sanctions P. 17
 - Correspondance avec parents P. 19 à 28
 - Autorisation annuelle P. 29
 - Emploi du temps P. 32

A. Education physique et sportive

Les élèves du Cycle Lycée (2^{nde} – 1^{ère} - Terminale) se rendent individuellement au stade ou à la piscine et en reviennent de même :

- L'heure d'arrivée ne doit pas dépasser le temps normal du trajet.
- L'utilisation des véhicules à moteur est interdite.
- il est interdit également d'effectuer des achats au cours des déplacements.

B. Activités culturelles, artistiques, sportives - Clubs

- Le Club Olympique des Chartreux
- M. Kalenderian, responsable des sports (Association sportive du mercredi après-midi)
- Les directeurs organisent les activités recommandées par l'Institution et sous sa responsabilité. Ils sont seuls habilités à user du nom de l'Institution. Il s'agit de :
 - M. Dhavernas, préfet de l'internat des classes de 4^{ème} à Terminale
 - M. Giroud, pour les classes de Terminale
 - M. Dupré, pour les classes de 2^{nde} et 1^{ère}
 - Mlle Bergès, pour les classes de 4^{ème} et 3^{ème}
 - Mme Michaux, pour les classes de 6^{ème} et 5^{ème}
 - Mme Camus, pour l'école (classes primaires et maternelles)

Par ailleurs, l'Institution des Chartreux n'approuve les propositions d'activités organisées par les professeurs (loisirs, sorties, sports, vacances) que si elles portent également la signature du Supérieur ou celle d'un directeur de division. Toute publicité pour ces activités est interdite sans l'autorisation expresse d'un des directeurs précités.

C. Assurances

Tout élève, inscrit à l'Institution, est par le fait même affilié à l'assurance scolaire (contrat d'ensemble). Vous trouverez ci-joint un imprimé d'information.

D. Taxe d'apprentissage

Notre établissement est habilité à recevoir la Taxe d'apprentissage et de nombreux parents nous aident à réaliser un équipement informatique et audiovisuel que nous améliorons d'année en année. Nous vous remercions et adresserons à toutes les familles un nouvel appel courant décembre. Tout renseignement complémentaire est à demander auprès de M. Comte.

Le Supérieur,
J.-B. Plessy